

AR Prefecture

063-216304337-20230713-32_2023-DE
Reçu le 17/07/2023
Publié le 17/07/2023

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 7
Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-trois, le treize juillet**, le Conseil Municipal de la commune **de TORTEBESSE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 32/2023 :

Objet : Attribution d'une prime du pouvoir d'achat

Madame le maire explique qu'il faut attribuer une prime du pouvoir d'achat. Elle propose d'attribuer 400 euros brut pour un agent à temp plein et la prime sera versée en septembre 2023.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte la proposition de madame le Maire.

Y. BONY

